

Nouvelles brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles brèves

La « Gazelle » équipée du « Mistral »

Le premier hélicoptère de combat français *Gazelle*, armé de 4 missiles guidés DCA *Mistral*, a été déclaré opérationnel le 18 juin 1996 au 1^{er} régiment d'hélicoptères à Phalsbourg. Une véritable percée a été réussie : pour la première fois, un hélicoptère peut combattre avec un missile guidé de DCA à infrarouge des avions ou d'autres hélicoptères. Le missile, fabriqué par Matra, porte la désignation *ATAM*, ce qui signifie *Air-To-Air Mistral* ; il peut être engagé à toutes les vitesses de vol. Ses performances sont les suivantes :

- « Tire et oublie »
- Portée maximale, 6 km
- Portée en hauteur, 3 km depuis l'altitude de vol
- 3-5 secondes entre l'identification du but et le départ du missile.

Drones contre « SCUD »

Israël et les Etats-Unis travaillent en étroite collaboration pour trouver des solutions pour la défense anti-missiles balistiques. Le projet « Moab » consiste à intercepter le missile sol-sol, *SCUD* par exemple, immédiatement après son lancement à l'aide d'un missile air-air lancé depuis un drone. Le projet avait été mis en veilleuse parce que le missile sol-air *Arrow* était très avancé. Actuellement, des fonds ont été mis à disposition de l'entreprise Wales (IL) pour la construction d'un prototype *Moab*.

« Fuel-Air-Explosive »

Cette bombe, un cylindre contenant 400 kg de méthane, le répand sous forme d'aérosol au-dessus d'un objectif d'un rayon de 300-400 m ; il est enflammé, ce qui produit une forte chaleur qui aura sur les personnels et les matériels légers des effets

aussi meurtriers qu'une arme nucléaire d'une demi-kilotonne. Cette bombe a été engagée pendant la guerre du Golfe.

Vulnérabilité des armements sophistiqués

Pendant la guerre du Golfe, les incendies des puits de pétrole, allumés par les troupes irakiennes, dégagent beaucoup de fumée, ce qui réduit la visibilité. Une pellicule graisseuse se dépose sur l'optique de certains missiles air-sol, qui se révèlent dès lors inutilisables.

Avion sans pilote de guerre électronique

Le *TALD* américain est un avion sans pilote de 3,5 mètres de long, fixé sur la voilure de l'avion porteur et qui est largué comme une bombe. Six appareils, lançant simultanément 30 *TALD* dispersant leurs *windows*, aveuglent pendant une heure la détection radar sur un front d'une cinquantaine de kilomètres, créant ainsi un couloir aérien libéré du risque de tir par les batteries d'engins sol-air ennemis.

Char « Leclerc »

Les premiers équipages s'accordent à reconnaître que la fatigue qu'ils éprouvent sur le *Leclerc* est plus « nerveuse et tensionnelle que physique, surtout parce qu'on ne ressent pas de vibrations à l'intérieur. » Autre élément qui contribue à soulager l'équipage : l'entretien n'est plus quotidien mais hebdomadaire. Le logiciel vérifie de lui-même ce qu'on contrôlait naguère encore visuellement ou à la main. C'est une économie d'énergie nécessaire, puisque l'équipage n'est que de trois hommes sur le *Leclerc*.

L'efficacité de l'embargo sur les armes visant l'ex-Yougoslavie

En 1992, l'ONU décrète un embargo sur les armes touchant tous les Etats de l'ex-Yougoslavie. Cette mesure n'empêche pas la Croatie de se constituer en peu de temps une force aérienne qui ne sert pas qu'à des buts de représentation : 35 avions de combat *Mig-21*, 15 hélicoptères *Mi-24* et environ 40 hélicoptères de transport *Mi-14*. Comment et par quels chemins ces appareils sont-ils parvenus en Croatie, malgré l'embargo ?

Les *Mig-21* sont venus par leurs propres moyens depuis l'Ukraine jusqu'en Pologne. Là, ils ont été démontés, mis en caisse et amenés par la route jusqu'en Croatie via la Slovaquie et la Hongrie. Le remontage s'est effectué loin des regards indiscrets dans les environs de Split où il existe un aéroport comprenant des cavernes. Les *Mi-8*, peints comme des appareils civils (certains munis de l'emblème de la Croix-Rouge), ont volé depuis la Tchéquie via la Hongrie en Croatie où ils ont reçu une peinture de camouflage militaire. Les *Mi-24* semblent aussi provenir de l'Ukraine. En août 1994, on a vu des hélicoptères croates tirer des missiles suédois !

Système antimissiles à moyenne portée

En février 1995, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et l'Italie ont accepté de mettre au point en commun un système de défense antimissile à moyenne portée baptisé *MEADS*. Il s'agit de remplacer le *Hawk* et le *Patriot* par un missile mobile d'une portée de 100 km, capable d'intercepter des missiles balistiques munis de têtes nucléaires, chimiques ou biologiques. La construction devrait démarrer en 2005, le système entrant en service au cours de la décennie suivante. Deux consortiums sont en concurrence, l'un comprenant Hughes/Raytheon et des entreprises européennes (Alenia, Aérospatiale, Dasa, Siemens et Thomson), l'autre Lockheed Martin et les mêmes firmes européennes. Le coût du projet est estimé à 40 milliards de dollars, Les Etats-Unis en

finançant le 50 %, l'Allemagne et la France le 20 %, l'Italie le 10 %.

Les partenaires n'ont pas encore réussi à harmoniser leurs cahiers des charges militaires. Le projet *MEADS* est aussi l'enjeu d'un conflit entre le Congrès à majorité républicaine et l'administration Clinton qui considère ce programme comme prioritaire. En France, on se demande s'il faut donner suite au programme *MEADS* ou se concentrer sur les nouvelles versions du *SAMP/T*, missile à moyenne portée franco-italien, qui pourrait être modifié et avoir une capacité limitée contre les missiles balistiques tactiques. Le gouvernement français et les représentants de l'industrie considéreraient le *MEADS* comme un symbole politique de coopération transatlantique, non comme un programme militaire et industriel valable. (UEO, *Les Etats-Unis et la sécurité européenne*, document 1519, 13 mai 1996)

L'armement nucléaire américain en Europe : « virtuel » ?

Il n'est pas impossible que le Pentagone ait retiré durant la dernière partie des années 1990 la grande majorité, sinon la totalité, des dernières armes de théâtre des dépôts américains en Europe. Cette hypothèse du retrait partiel ou complet reposerait sur des motivations budgétaires, politiques, stratégiques et doctrinales. Elle expliquerait entre autres la réduction importante du personnel affecté à la planification nucléaire de l'OTAN. Les armes impliquées par ce retour au sanctuaire américain sont les bombes thermonucléaires de type *B-61* qui sont (furent) déployées dans des chambres fortes spécialement localisées sous les hangars des avions d'assaut dans différentes bases alliées et américaines en Europe. Si elle se vérifiait, cette hypothèse du seul maintien d'installations (vides d'armes) virtuellement apte à recevoir en cas de crise les bombes américaines devrait aboutir à une lecture nouvelle du concept de parapluie nucléaire américain, de la notion de dissuasion européenne concertée. (André Moulin, *Les nouvelles du GRIP 3/1996*)

Nouveau simulateur pour les missiles « Stinger »

Le système DCA *Stinger*, qui n'est plus à présenter, est en service dans de nombreuses forces armées dans le monde ; il a déjà été engagé dans plusieurs conflits. L'entreprise suisse d'avions et de système à Emmen (l'ancienne F + W), qui dépend du Groupement de l'armement, a développé un nouveau simulateur qui améliore l'instruction et l'entraînement des servants. Pour les initiés, il s'agit du *STLS/Stinger Tracking and Launch Simulator*.

Il existait déjà plusieurs simulateurs avec lesquels on peut exercer les manipulations de l'arme, la visée ainsi que la poursuite du but, mais il manquait un aspect, c'est celui du tir réel qui n'est pas possible chez nous pour des raisons de place et de coût. Le *STLS/Stinger* propose toutes les possibilités, visée, recherche du but, acquisition et poursuite, mais également le tir d'un missile factice qui a les mêmes caractéristiques que le missile de guerre.

Celui comprend un corps en profil d'aluminium et un propulseur qui possède la

même poussée et le même comportement à la sortie du tube-lanceur que le vrai missile. Lors du « tir », le corps principal du missile et les autres « déchets » retombent dans une zone située au maximum à 200 m du lieu de lancement ; l'altitude de vol ne dépasse pas 50 m. Il suffit d'une place de 250 sur 350 m pour un tir avec *STLS/Stinger*. Ce système complète donc le travail sur d'autres simulateurs comme le *Tracking Head Trainer*, l'*Indoor Simulator* ou le *Moving Target Simulator*.

Comment est ressenti le Cantique suisse ?

D'après l'hebdomadaire *Construire* du 14 août 1996, 316 lecteurs sur les 416 qui ont communiqué leur point de vue à la rédaction ne trouvent pas le *Cantique suisse* ringard. Parmi ces lecteurs, il semble y avoir beaucoup de femmes. Seul le 16,3 % le trouve ringard et le 7,7 % hésite. Une lectrice écrit : « Merci à notre champion Donghua Li qui, par mariage, est suisse. Il nous a montré que les jeunes peuvent encore s'émouvoir au son de l'hymne suisse. »

Budget et plan financier du DMF (1997-2000)

Conformément à la volonté d'économiser exprimée par le Conseil fédéral, le budget 1997 du DMF est gelé à l'état de l'année précédente. Avec cette mesure, le DMF contribue pour un montant d'environ 200 millions de francs au programme d'assainissement des finances fédérales. Les restrictions de crédit de 2 % demandées par le Conseil fédéral ne sont pas prises en considération dans les 4799 millions. Cela représenterait une nouvelle diminution de 96 millions. En valeur nominale, l'état des dépenses militaires se situe à près de 350 millions de francs en dessous de l'état de 1990, soit une diminution de 24 % en 7 ans. En revanche, les dépenses des départements « civils » ont augmenté de 13,2 milliards, soit de près de 26 %. Pour la période 1990-2000, les dépenses consacrées à l'armement proprement dit ont baissé de 31 %.

	Budget 1996	Budget 1997	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000
Montant nominal total	4799	4799	4847	4896	4945
Dépenses d'exploitation	2438	2535	2551	2563	2588
Dépenses pour l'armement	2361	2264	2296	2333	2357

(En millions de francs).